



COMMUNE D'ANNIVIERS

INFORMATION PUBLIQUE

Demande d'approbation des plans routiers

En application de la loi cantonale sur les routes du 3 septembre 1965 (art. 12, alinéa 2), l'Administration communale d'Anniviers soumet à l'enquête publique la demande d'approbation des plans routiers suivants :

Requérant : Commune d'Anniviers, CP 46, 3961 Vissoie
Auteur du projet : Bureau PATRICK EPINEY Ingénieurs Sàrl, route des Landoux 1, 3961 Vissoie
Nature du projet : Construction d'une route d'accès au site d'extraction de Pralong
Parcelles, plan, nom local, village : 640, 659, 664, 666 et 667, plan n° 7, Pralong – Ayer
Coordonnées moyennes : 2'614'330 / 1'110'585
Zone : Zone d'extraction de matériaux
Dépôt du dossier le : 15.07.2022

Cette procédure est coordonnée avec celles de la demande d'autorisation de construire pour l'aménagement du site d'extraction et d'aménagement de cours d'eau pour la construction d'une digue de protection. La demande d'autorisation de construire pour l'aménagement du site d'extraction est publiée par la Commission cantonale des constructions en cette même date du 18 novembre 2022.

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie, ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête. Les oppositions sont à envoyer dans les trente jours, en courrier recommandé, à la Commune d'Anniviers.

Anniviers, le 18 novembre 2022

L'Administration communale d'Anniviers